Décision modificative n°1

Actualisation des prévisions - Fonctionnement

DEPENSES

- Charges à caractère général : + 50 000 €
- Charges de personnel : + 300 000 €
- Atténuations de produits : - 4 896 €
- Autres charges courantes : + 48 500 €

RECETTES

- Atténuations de charges : + 100 000 €
- Produits des services : + 76 700 €
- Fiscalité locale : + 26 631 €
- Dotations et participations : - 13 572 €
- Autres produits gestion courante : + 52 600 €
- Opérations d'ordre : + 3 622 €

Focus RH – Chapitre 012 - Personnel

Montant total de la DM1
+ 300 000 €

Impact réel sans régularisation exogène : 210 000 € (déduction faite des cotisations retraite d'État 2023-2026 imposées). Neutralité partielle CNRACL (-88,9 k€)

118 030 €
Cotisations Retraite

Régularisation exceptionnelle de l'État pour 5 agents détachés depuis 2023.

Remboursement CNRACL : 88 955 €

75 000 €
IFSE Contractuels

Généralisation de l'IFSE à tous les agents contractuels depuis juin 2026.

Temporaires, saisonniers, remplaçants

64 000 €
Remplacements

Maintien du service public (7 arrêts longs dont 5 soldés ce jour, congés, formations, paternité).

Piscine, ATSEM, Entretien, Animation

43 800 €
Renforts d'Activité

Soutien aux services municipaux face aux surcroîts d'activité constatés.

Mobilisation de 6 agents

Décision proposée : Adapter les crédits du Chapitre 012 aux besoins réels et prévisions 2026.

Actualisation des prévisions - Investissement

DEPENSES

- Immobilisations incorporelles : - 336 000 €
- Opérations d'équipement : - 746 565.48 € dont actualisation des AP/CP
- Opérations d'ordre : + 16 294 €

RECETTES

- Dotations et fonds divers : - 87 090 €
- Subventions d'investissement : - 124 540 €
- Opérations d'ordre : + 12 672 €

Synthèse et nouvel équilibre du BP

FONCTIONNEMENT		
	Dépenses	Recettes
Avant DM	14 975 829.72 €	18 329 171.03 €
Après DM	15 369 433.72 €	18 575 152.03 €
Ecart	+ 393 604 €	+ 245 981 €

INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes
Avant DM	5 025 044.54 €	5 201 420.28 €
Après DM	3 958 773.06 €	5 002 462.28 €
Ecart	- 1 066 271.48 €	- 198 958 €

TOTAL		
	Dépenses	Recettes
Avant DM	20 000 874.26 €	23 530 591.31 €
Après DM	19 328 206.78 €	23 577 614.31 €
Ecart	- 672 667.48 €	+ 47 023 €